



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIERES
D'ART

Les 26, 28 et 29 janvier 2021 : "À la Découverte des Métiers d'Art" se réinvente en digital

Piloté par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) et le Musée des Arts Décoratifs depuis 2016, « À la découverte des métiers d'art » est un **programme d'éducation artistique et culturelle destiné en priorité aux élèves de 4ème et 3ème.**

Il propose une pédagogie innovante centrée sur le « faire » et la « matière », alliant culture, économie et éducation. Désormais développé dans un grand nombre d'académies pendant une semaine dédiée, il illustre le dynamisme des professionnels des métiers d'art et maisons qui irriguent le territoire.

Pour chaque classe participante, il se déroule en 3 temps sur une journée :

- Visite thématique d'une institution culturelle sous l'angle des métiers d'art
- Atelier pratique / démonstration avec des professionnels pour découvrir matières et techniques
- Rencontre des élèves et équipes d'un établissement de formation préparant à l'exercice de ces métiers

Cette année, pour s'adapter à la situation sanitaire et assurer la continuité pédagogique de ce programme proposé chaque année en janvier, l'Institut a travaillé sur une édition 2021 dans un format numérique. Le dispositif imaginé propose l'**utilisation d'une plateforme éducative** et la possibilité pour les classes de se connecter pour échanger, en direct, avec des artisans dans leurs ateliers (26, 28 et 29 janvier). Il se déploiera essentiellement dans les académies d'Île-de-France cette année, en raison de ces circonstances exceptionnelles.

La plateforme s'adresse aux collégiens (4ème et 3ème) et aux équipes éducatives. Elle s'articule et se développe selon le schéma de son format initial : **parcours dans les collections, rencontre avec un artisan, présentation des formations.**

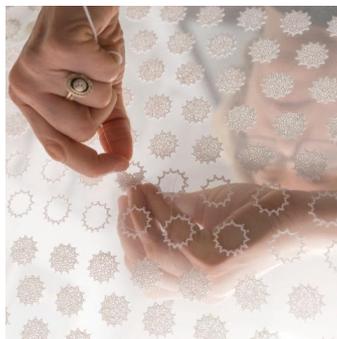
Les contenus ont été partagés et validés par les équipes scientifiques des différents établissements culturels partenaires (Musée des Arts Décoratifs – Sèvres, Manufacture et Musée Nationaux – Monnaie de Paris). **Vous pouvez accéder à la plateforme via ce lien :**
<https://view.genial.ly/5fad12933497810d4ca5ac7a/interactive-content-adma-2021>



ADMA 2020 par @Matthieu Gauchet et @Lucy Winkelmann

Programme des rencontres live avec les artisans :

- mardi 26 janvier de 11h à 12h - Parcours Mode et textile - Atelier Bizet, démonstration de broderie
- mardi 26 janvier de 15h à 16h - Parcours Verre - Lycée Lucas de Nehou, Aurélie Règue, vitrailliste
- jeudi 28 janvier de 10h à 11h - Parcours Céramique - Sèvres, Manufacture et Musée Nationaux, démonstration de peinture sur porcelaine
- vendredi 29 janvier de 11h à 12h - Parcours Métal - Monnaie de Paris, démonstration de fonte d'art
- vendredi 29 janvier de 15h à 16h - Parcours Bois - Atelier Carole Szwarc, démonstration de marqueterie



Crédit photo : © Coyau Wikimedia Commons, © Corinne Bizet, © Monnaie de Paris

Plusieurs animations pédagogiques sont également établies pour compléter avec imagination la présentation des différents métiers des parcours.

Découvrez l'événement ADMA en vidéo : <https://youtu.be/WnqQgZxUhec>

À la Découverte des Métiers d'Art est un événement organisé par l'Institut National des Métiers d'Art et le Musée des Arts Décoratifs, en partenariat avec :

- Les Délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle des académies de Paris, Créteil et Versailles
- Sèvres, Manufactures et Musées Nationaux
- La Monnaie de Paris

- L'Atelier Bizet
- Aurélie Règue et le Lycée Lucas de Nehou
- L'Atelier Carole Szwarc

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'informations supplémentaires.

Bien à vous,

Laurène



À propos de l'Institut National des Métiers d'Art

L'Institut National des Métiers d'Art, association d'intérêt général placée sous l'égide du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, du ministère de la Culture et du ministère de l'Education Nationale, mène une politique de soutien aux métiers d'art comme aux Entreprises du Patrimoine Vivant. Les métiers d'art, définis par arrêté du 24 décembre 2015 et reconnus par la loi du 18 juin 2014, représentent 281 métiers répartis en 16 domaines, 60 000 entreprises métiers d'art et patrimoine vivant, et 125 000 salariés, pour un chiffre d'affaires cumulés de 18 milliards d'€ (production uniquement).

Avec la coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art (6 000 événements) ; la gestion du Label Entreprise du Patrimoine Vivant; la facilitation de collaborations entre les professionnels, les métiers, institutions, maisons et prescripteurs ; la production de données et de documents de référence sur les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence; le pilotage du Dispositif Maîtres d'art-Elèves ; la sensibilisation du jeune public et l'accompagnement de la formation aux savoir-faire rares : l'INMA mène des actions en faveur d'un futur des métiers d'art et du patrimoine vivant ouvert, prometteur, et ambassadeur de la plus grande excellence française.

Avec l'arrivée d'une nouvelle gouvernance début 2020, l'INMA travaille à sa transformation pour devenir, dans quelques mois l'Agence Française des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant, autour de 3 ambitions : valoriser, former, informer.



Contact Presse

Laurène SERVENT - laurene@agenceflag.com

Agence FLAG : 65 rue Montmartre - 75002 PARIS - 01.58.60.24.24

Facebook : [AgenceFlag](#) / Twitter : [@AgenceFlag](#) / Instagram : [agenceflag](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#) - [Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)